



## Question à Erwan Gilet

directeur général du groupe CCPA, Conseils et compétences en productions animales à Janzé



## « Comment expliquer la réussite de votre coopérative à l'international ? »

Trois facteurs ont été déterminants : notre expertise technique, notre capacité à innover et la volonté commune de nous développer de manière progressive et cohérente. À son origine, en 1966, la CCPA était une union de coopératives ancrées dans leur territoire et désireuses de partager leurs moyens de recherche et développement. Le défi était, et reste encore aujourd'hui, d'améliorer la compétitivité des filières animales en optimisant la qualité nutritionnelle et sanitaire des produits. Tout en intégrant les attentes des sociétés en matière de santé humaine et de préservation de l'environnement. Dans les années 90, les actionnaires, anticipant une décroissance du marché français, ont porté leurs investissements vers l'étranger, d'abord en Europe (République Tchèque, Portugal), puis en Amérique latine et en Asie. Actuellement, la coopérative rayonne dans plus de 40 pays avec ses filiales et partenaires. Elle compte 370 collaborateurs. Entre 2016 et 2020, notre chiffre d'affaires est passé de 100 à 200 millions d'euros, dont 80 % à l'international. Nous continuons malgré tout à investir en France, et en particulier en Bretagne : une nouvelle usine a été inaugurée en 2019, à Trégueux (22). Janzé, avec son laboratoire et son unité de fabrication de prémélanges additifs, demeure notre site phare. Il y a vingt ans, c'est ici que nos chercheurs ont mis au point des extraits végétaux naturels, capables de remplacer les antibiotiques. — Recueilli par B.T.

### +D'INFO



Le groupe CCPA a reçu le prix du développement à l'international lors de l'édition 2020 des Oscars d'Ille-et-Vilaine. Portrait en vidéo sur ille-et-vilaine.fr



Tiphaine conseille ses clients à l'abri des regards.

© Thomas Crabot

## À sa manière, Tiphaine soigne les maux de tête

Une jeune perruquière déplace sa caravane au gré des demandes de personnes en phase de chimiothérapie. Elle s'arrête régulièrement à Vitré et Retiers.

Comme souvent, le déclic est venu frapper au cœur. Il y a quelques années, une proche de Tiphaine Arenou se voit diagnostiquer un cancer. La jeune femme, qui travaille en institut capillaire à Paris, lui suggère le port d'une perruque médicale. Problème : l'hôpital se situe à une heure et demie de route du domicile de cette parente souffrante. Tiphaine décide de se rendre chez elle. Son projet était né. La jeune femme s'installe en Ille-et-Vilaine, et se met en quête d'une caravane des années 60, ronde, chaleureuse et pratique. « Mon idée, c'était d'être mobile pour aller au plus près des gens qui vivent en milieu rural, argue cette perruquière, diplômée en coiffure. L'autre impératif, c'était de choisir des lieux discrets. »

Le mardi à Saint-Jacques-de-la-Lande, le mercredi à Retiers, le jeudi à domicile chez des particuliers, le vendredi à Vitré et le samedi à Saint-Pierre-de-Plesguen. Sur rendez-vous, Tiphaine reçoit pendant deux heures. Des jeunes et des moins jeunes. Certains sont en phase de chimiothérapie, d'autres présentent des problèmes hormonaux.

« Chaque cas est différent, chaque besoin est unique. Les gens viennent aussi pour des conseils ou pour reprendre confiance. » La chute des cheveux est souvent brutale. Tiphaine se doit d'être réactive et méticuleuse. Quinze jours lui sont nécessaires pour confectionner une perruque médicale sur-mesure en synthétique, en fibre résistante ou en cheveu naturel. Pour des clients qu'elle ne reverra, espère-t-elle, jamais. — Benoît Tréhoré

### COMPRÉHENSIVE ET RÉACTIVE

Depuis l'été dernier, « Chemins croisés » – le nom de son entreprise – se déplace de ville en ville, à la manière d'un marchand ambulant.



### +D'INFO

cheminscroises35@gmail.com ou 0786 59 52 06.